

Balade urbaine d'automne

Quartier de l'Aérodrome

16 septembre 2021

Compte rendu

1. NUISANCES SONORES

- Les riverains ont soulevé les nuisances sonores causés par les hélicoptères passant au-dessus des habitations. Demande d'intervention de la Mairie.
 - ➔ La Ville s'est rapprochée d'ADP afin d'identifier les engins mis en cause et de s'assurer que le gestionnaire de l'aérodrome fait le nécessaire. ADP se rapproche de la DGAC. Il est demandé aux riverains de transmettre les jours et heures de passages de ces hélicoptères pour faciliter les identifications.

2. CHANTIER DES PORTES DE SAINT-CYR

- Problématiques soulevées liées aux travaux en cours sur le chantier des portes de Saint-Cyr. Horaires, nuisances sonores et dommages collatéraux sont remontés à la Mairie
 - ➔ Des nuisances importantes ont été rapportées à la Ville. La Ville est intervenue pour faire cesser le chantier. Dans l'urgence et à la demande de la Ville un huissier a été missionné le 16 septembre afin de constater les nuisances. Il a laissé des avis de passage dans les boîtes aux lettres des riverains. Ces derniers peuvent le contacter.
- Demandes de précisions sur le projet des Portes de Saint-Cyr
 - ➔ La Ville a vendu un terrain de 7000m² sur une zone de 4 hectares au global. Cette zone est majoritairement non constructible. À terme une bande de terrain sera rétrocédée afin de réaliser une piste cyclable qui ira de l'Impasse des Jardins de Maintenon à la rue du Docteur Vaillant.
 - ➔ À terme les Portes de Saint-Cyr regrouperont une zone d'activités artisanales et technologiques (voir le Plan Local d'Urbanisme existant) avec la création de commerces : boulangerie, contrôle technique, Dom Pito (en pour-parler).

3. MOULIN DE SAINT-CYR

- Demande de précisions quant à l'avenir de ce site
 - ➔ L'ancien moulin va devenir un parking et une aire de logistique pour les Jeux Olympiques 2024. Ce site est géré par Versailles Grand Parc. A la suite des JO, ce site a vocation à devenir un parking paysager desservant le parc du Château de Versailles et plus largement la Plaine de Versailles.

4. VOIRIE

- Rue du Docteur Vaillant (RD7) : vitesse excessive des véhicules et nuisances sonores
- Demande d'une piste cyclable le long de cette route
 - ➔ La route dépend du Conseil Départemental. La Ville œuvre auprès d'eux pour que, à l'approche des JO 2024, cette artère soit réaménagée. Il conviendra d'intégrer ces remontées à la réflexion globale de requalification. Les études sont en cours.
- Boulevard Beltrame : vitesse excessive des bus qui roulent à plus de 60 km/heure.
 - ➔ Une relance a été faite auprès de Kéolis et des chauffeurs qui ne respectent pas les limitations de vitesse.

5. TRAM 13

- Demandes de précisions sur les prochaines étapes de chantier
- Craintes de nuisances avec la présence du Tram13
 - ➔ Les essais à blanc démarreront au cours de l'automne en vue d'une mise en service pendant l'été 2022.
 - ➔ À terme, la fréquence de passage sera un tram toutes les 10 minutes entre 5 heures et 22 heures.
 - ➔ Les nuisances sonores ne seront pas aussi importantes qu'un passage de train puisqu'il s'agit d'un matériel léger. Par ailleurs, il n'y aura pas de passages durant la nuit puisqu'il ne s'agit pas d'un tram fret.
- Grillage de séparation entre la résidence de l'allée de la Closerie et le Tram13
 - ➔ L'entretien de ce grillage dépend bien de la SNCF.

6. ALLÉE DE LA CLOSERIE DE GALLY

- Les habitants ont remonté leur crainte de peiner à sortir de leur résidence
 - ➔ La Ville indique qu'un « Cédez le passage » est prévu en sortie de l'allée. Il sera installé par la SNCF à la fin des travaux.